

Les organismes en défense collective des droits

DES ACTEURS CLÉS
DANS LA RELANCE POST-PANDÉMIE



AVIS D'ILLUSION EMPLOI DE L'ESTRIE

Déposé au ministre des Finances du Québec
Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022

8 février 2021

Au début des années 1980 sont apparus les programmes d'employabilité et les mesures actives d'intégration en emploi. En 1994, trois cent cinquante (350) personnes participaient au programme EXTRA dans le Sherbrooke métropolitain et ce, dans des conditions fort différentes tant au niveau de la formation que de l'encadrement. Une première rencontre a eu lieu le 15 février 1994, réunissant vingt-quatre (24) personnes bénéficiaires du programme EXTRA. Suite à l'information donnée lors de cette rencontre et au partage des situations vécues dans leur milieu de travail, les participantEs ont décidé de poursuivre la démarche en formant le groupe "Illusion-Emploi".

Illusion Emploi est apparu à cet époque où certains employeurs avaient un souci réel de favoriser la réinsertion des personnes plus démunies, mais où d'autres employeurs utilisaient les mesures d'employabilité et les programmes d'insertion en emploi pour réduire leur coût et avoir une main-d'oeuvre à bon marché.

Notre dossier noir sur le programme EXTRA présenté à la ministre Blackburn et notre travail politique a porté fruit et l'utilisation de ces mesures et programmes a grandement diminué auprès des entreprises, municipalités et instances gouvernementales. Pour nous permettre de rejoindre une plus grande partie de la population et de poursuivre notre développement, nous sommes devenus un groupe de défense collective et de promotion des droits des travailleuses et des travailleurs non-syndiqués.

Le marché de l'emploi a beaucoup évolué, malheureusement cela ne se traduit pas par une meilleure protection sociale ou une législation adéquate. Bien au contraire, de nouveaux statuts d'emploi et de prestations de travail (contractuel, de gré à gré, autonome, à temps partiel, sur appel) ont contribué à accentuer la détérioration des conditions en emploi et de vie de la population.

Nous militons pour que les droits des travailleuses et des travailleurs soient les mêmes pour toutes et tous. Nous menons une lutte engagée avec d'autres partenaires pour contrer les effets des différentes stratégies patronales, gouvernementales et législatives se traduisant par l'érosion de la protection sociale, un déni des droits et un appauvrissement accru de la population. L'amélioration des conditions de travail et de vie des personnes est un défi permanent pour empêcher des reculs sur nos acquis collectifs qui sont malmenés, fragilisés et dénigrés.

**MÊME EMPLOI, MÊMES CONDITIONS
MÊMES DROITS, MÊME PROTECTION**

Illusion Emploi de l'Estrie est membre du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et participe à la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

NOS RECOMMANDATIONS

À un moment où les communautés n'ont jamais eu autant besoin des organismes communautaires et où le ministre du Travail, le de l'Emploi et de la Solidarité sociale est sur le point de dévoiler son plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), le budget 2021 est rendez-vous à ne pas manquer entre les organismes communautaires et le gouvernement. Il s'agit d'une occasion unique, pour le gouvernement, de mettre en place des mesures structurantes pour améliorer, à long terme, la situation des organismes et pour renforcer leur capacité d'agir à un moment où ils sont des acteurs clés pour la reconstruction du filet social dans le cadre de la post-pandémie.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population, d'assurer le respect de leurs droits et de réduire les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches, nous recommandons que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome et la justice sociale.

Plus précisément, à l'instar du RQ-ACA et de ses membres, Illusion-Emploi de l'Estrie recommandent au gouvernement de :

1. Investir 460 millions \$ supplémentaire dans le financement à la mission globale des organismes d'ACA et ce, afin de favoriser le respect de leur autonomie et de renforcer leur capacité d'agir.
2. Indexer annuellement les subventions à la mission globale de tous les organismes d'ACA selon la hausse des coûts de fonctionnement.
3. Investir massivement dans les services publics et les programmes sociaux afin de réduire les inégalités socioéconomiques et d'améliorer l'accès, sans discrimination, à des services publics universels, gratuits et de qualité.
4. D'ajouter des sommes supplémentaires afin de tenir compte des besoins supplémentaires provoqués par le COVID-19
5. De donner à tous les ministères et organismes gouvernementaux les moyens financiers pour concrétiser les engagements du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) dont la sortie est prévue pour le printemps 2021.

Ces recommandations vont dans le sens de la campagne [Engagez-vous pour le communautaire](#), qui réunit les 4000 organismes de tous les secteurs de l'action communautaire autonome du Québec.

LE PAGAC – UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE À NE PAS MANQUER!

Pour assurer une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien financier de l'action communautaire, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, a amorcé, en mai 2019, des consultations en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Plus d'une [centaine de mémoires](#) ont été déposés afin de mettre en lumière les besoins des organismes.

Ce plan d'action, dont la sortie est prévue pour le printemps 2021, est très attendu par les organismes communautaires qui vivent, depuis plusieurs années, dans des situations de sous-financement insoutenables.

C'est pourquoi, Illusion Emploi de l'Estrie compte sur le ministre des Finances pour donner les moyens au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de réellement faire une différence afin de renforcer la capacité d'agir de l'ensemble des organismes communautaires, en particulier pour les aider à faire face aux défis liés à la pandémie.

LE COMMUNAUTAIRE : UN MAILLON ESSENTIEL DU FILET SOCIAL

Le mouvement de l'action communautaire autonome compte plus de 4 000 organismes répartis dans toutes les régions. Il contribue à maintenir 60 000 salarié-e-s, ce qui représente 1,4 % de l'ensemble des emplois au Québec. Il est soutenu par 425 000 bénévoles qui lui offrent temps et engagement au quotidien. Il est fréquenté par plus d'un million de personnes vivant diverses formes de difficultés.

Illusion Emploi de l'Estrie est un organisme de promotion et de défense des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués. Notre organisme milite, revendique et travaille pour assurer la pleine réalisation des droits de ces personnes, ainsi qu'une protection sociale adéquate et des conditions de travail décentes, justes, exemptes de discrimination, de préjugés, de racisme, de harcèlement et de violence.

Illusion Emploi de l'Estrie est aussi un organisme qui accompagne les personnes dans leurs démarches lors du dépôt de plainte en lien avec la *Loi sur les normes du travail*. Depuis notre création, notre organisme a aidé grandement les personnes aux prises avec des problèmes en emploi tout en alimentant notre réflexion sur les causes structurelles de certains problèmes et réalités de leur quotidien en emploi.

Les organismes en défense collective des droits font partie intégrante du filet social québécois au même titre que les services publics et les programmes sociaux.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DES ACTEURS CLÉS DE LA PANDÉMIE

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a dévoilé, en octobre dernier, les résultats d'un sondage exclusif auprès de la population québécoise portant sur le rôle des organismes communautaires durant la pandémie. Le sondage, réalisé par la firme L'Observateur, révèle que les Québécois-es ont une haute opinion de la place des organismes communautaires dans l'espace public. Il est vrai qu'au cours des derniers mois, les organismes ont joué un rôle essentiel durant la pandémie, ne cessant de rivaliser de créativité et de résilience pour continuer d'être présents auprès des populations qu'ils desservent.

- 71,8% de la population croient qu'ils sont des acteurs clés durant la pandémie pour rejoindre les communautés les plus affectées.
- Selon 66,9% de la population, le rôle majeur des organismes communautaires en temps de pandémie est d'aider les gens à combler leurs besoins de base urgents.
- Trois autres rôles ressortent :
 - o aider les gens à comprendre et à respecter les consignes de santé publique (57,9%) ;
 - o soutenir les personnes vivant une situation de vulnérabilité (56,6%) ;
 - o offrir aux gens un espace d'appartenance pour briser l'isolement et pour la création de réseaux d'entraide (54,2%).

Avec la pandémie, les organismes communautaires ont subi une pression supplémentaire importante alors qu'ils devaient combler les manques pour garantir un filet social aux personnes les plus vulnérables – et cette pression engendre des besoins supplémentaires pour tous les organismes.

- D'ailleurs, 80,9% des personnes sondées pensent que les organismes communautaires devraient recevoir un soutien financier de base adéquat pour leurs activités et leur soutien à la population.

Durant la pandémie, beaucoup de personnes ont éprouvé des difficultés d'accès aux services gouvernementaux (pas d'ordinateur, pas Internet, pas moyen de parler aux fonctionnaires) pour avoir de l'information sur les programmes mis de l'avant, pouvoir s'inscrire, obtenir de l'information, déposer une plainte, faire un suivi de dossier. Le fait de maintenir nos services nous a permis de venir en aide à ses personnes qui étaient démunies .

Par le biais de notre page Facebook et de notre Infolettre, nous avons été un groupe relayeur des changements législatifs. De plus, l'avènement du télétravail nous a amené à amorcer une réflexion sur l'octroi de prime pour le télétravail dont nous avons fait la promotion auprès d'employeurs et de personnes employées

LE CARACTÈRE ESSENTIEL DU FINANCEMENT À LA MISSION

Si les organismes d'ACA sont en mesure de jouer un rôle clé pendant la pandémie, c'est grâce à leur autonomie face aux orientations gouvernementales qui leur permet d'avoir une grande capacité de résilience et d'adaptation. Cette autonomie est directement liée au type de financement, à la mission globale, qui leur permet d'avoir le plein contrôle sur les décisions, orientations et actions de leur organisme et leur donne le pouvoir d'agir rapidement et efficacement afin de répondre aux besoins des populations qu'ils rejoignent.

Le caractère essentiel du financement à la mission devient d'autant plus important dans le contexte actuel de crise où le communautaire doit faire face à une recrudescence des besoins et que la tendance semble se maintenir à moyen et à long terme. Cette crise sans pareil a plongé des dizaines de milliers de personnes dans des situations précaires. C'est pourquoi, il nous apparaît crucial de renforcer, dès maintenant, la capacité d'agir des organismes communautaires qui sont en première ligne pour soutenir les populations vivant diverses formes de difficultés.

UN MANQUE À GAGNER TOTAL ESTIMÉ À 460M\$

Depuis la mise en œuvre de la [Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire](#) entre 2001 et 2006, jusqu'à tout récemment en 2017, aucun investissement sérieux n'a été fait pour le financement de base des organismes communautaires. Pendant cette période, les demandes d'aide et de soutien ont explosé en raison de la réduction des investissements dans les services publics et les programmes sociaux, en particulier pendant la période d'austérité de 2015 à 2018, plongeant ainsi le communautaire dans une situation de sous-financement perpétuel. Le manque à gagner pour l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome est estimé à 460 millions\$.

Pour le secteur des organismes en défense collective des droits le montant est estimé à 40 millions

Après près de 20 ans, de luttes acharnées pour l'augmentation de notre financement nous avons réussi à obtenir une augmentation significative de nos finances. Cela a permis de consolider le poste à la coordination et de procéder à l'embauche d'une nouvelle personne employée au développement et aux communications.

Cependant, notre financement actuel représente environ 50 % du montant déterminé pour un organisme régional de DCD selon le seuil plancher du RQ-ACA. Nous sommes encore loin de l'atteinte de nos objectifs.

UNE INDEXATION INEXISTANTE OU INSUFFISANTE

L'absence ou l'insuffisance d'indexation du financement à la mission appauvrit les groupes davantage chaque année, puisqu'ils ne peuvent pas assumer la hausse de leurs dépenses (loyer, électricité, charges sociales comme employeur, etc.). C'est pourquoi l'indexation des subventions à la mission doit être accordée à tous les groupes et calculée en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement, estimée à 3,25% annuellement.

UN FILET SOCIAL À RECONSTRUIRE

La crise sanitaire actuelle rend visibles les conséquences du sous-financement des services publics et des programmes sociaux et amplifie les inégalités sociales. À l'instar de la Coalition Main rouge, nous demandons au gouvernement d'adopter certaines mesures fiscales ou de couper dans quelques dépenses, pour aller chercher un potentiel de 10 milliards \$ en revenus supplémentaires, chaque année. Cela permettrait de faire face aux prochaines crises et de réinvestir suffisamment pour le nécessaire renforcement du filet social québécois.

Voir les [solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge](#), disponibles en ligne.